



Direction de la Santé Publique **Unité Territoriale Santé Environnement de l'Yonne** 

## Contrôle sanitaire des **EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Auxerre, le 18 janvier 2024

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE MAIRIE CHABLIS

Mairie

89800 CHABLIS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

## **CHABLIS**

Type Code Prélèvement

00129169

Nom

0034

CHABLIS

UDI 000463 CHABLIS BOURG BAS

Point de surveillance Localisation exacte

Unité de gestion

Installation

Commune

P 000000463 CHABLIS BOURG BAS

MAIRIE **CHABLIS**  Prélevé le: mardi 16 janvier 2024 à 10h29

par: ROMAIN ROUSSELET

Type visite: AUD1

Type d'eau: T

Motif: CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure

inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Type del'analyse: NO3 Code SISE de l'analyse : 00128467 Référence laboratoire : LSE2401-11154

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrates (en NO3)

52 mg/L

50,00





Direction de la Santé Publique Unité Territoriale Santé Environnement de l'Yonne

## Conclusion sanitaire ( Prélèvement N°: 00129169)

dépassement de la limite de qualité en nitrates. Il est nécessaire d'interdire la consommation de l'eau aux femmes enceintes et nourrissons de moins de 6 mois. Cette restriction ne pourra être levée que sur la base d'une analyse conforme. Un recontrôle sera réalisé prochainement.

P/Le préfet, L'ingénieur d'études sanitaires,

Bruno BARDOS